



**INSTITUTION  
SAINTE-MARTHE  
SAINT-FRONT**

ÉCOLE SAINT-JACQUES  
COLLÈGE  
LYCÉE GÉNÉRAL  
LYCÉE PROFESSIONNEL

## 1. SCOLARITE TRIMESTRIELLE :

La scolarité est payable trimestriellement (3 trimestres) ou mensuellement (9 mois de novembre à juillet) pour tous les élèves.

	COLLEGE	LYCEE
<b>Tarif A</b>	156,00 €	216,00 €
<b>Tarif B *</b>	180,00 €	240,00 €
<b>Tarif C *</b>	192,00 €	258,00 €

Soit :

- en collège, 52€ par mois (tarif A), pendant 9 mois ;
- en lycée, 72€ par mois (tarif A), pendant 9 mois.

Réduction famille sur la scolarité (comptent les enfants scolarisés à l'école Saint Jacques, Collège, Lycées Général et Professionnel) :

- pour 2 enfants : -10% ;
- pour 3 enfants : -20% ;
- pour 4 enfants et plus : -30%.

## 2. DEMI-PENSION :

**Tarif Unique pour les demi-pensionnaires : repas self 5,20 €**

**(CARTE D'ACCÈS A LA RESTAURATION : 5 €)**

**NB :** la demi-pension comprend le repas au self ainsi que l'ensemble des frais engendrés lors de la pose méridien.

Réduction famille sur les repas self des demi-pensionnaires (comptent uniquement les enfants scolarisés aux Collège, Lycées Général et Professionnel) :

- pour 2 enfants : -10% ;
- pour 3 enfants : -20% ;
- pour 4 enfants et plus : -30%.

Pour les externes, possibilité d'acheter un ticket repas. **Ticket externe à 6 €.**

## 3. INTERNAT (GARÇONS et FILLES) : (Scolarité non comprise à ajouter au tableau ci-dessous)

Païement par prélèvement automatique mensuel : **au mois, sur 9 mois (de novembre à juillet)**

	TARIF A (Tarif de base)	TARIF B *	TARIF C *
<b>Collège et Lycée</b>	<b>340 €</b>	<b>380 €</b>	<b>390 €</b>

Soit :

- Coût total de l'internat **en collège** : 340.00 € + 52.00 € = 392.00 € par mois (tarif A), pendant 9 mois.
- Coût total de l'internat **en lycée** : 340.00 € + 72.00 € = 412.00 € par mois (tarif A), pendant 9 mois.

## 4. Ces tarifs ne comprennent pas :

- L'assurance scolaire MSC : 9.90 € ;
- Les cotisations DDEC et tutelles : 60 € en collège – 66.00 € en lycée ;
- La cotisation APEL (facultatif 26.00 € en 2017/2018) ;
- Les frais de transport EPS (piscine, escalade...) 29.00 €.

**En collège uniquement, les manuels scolaires sont fournis gratuitement par l'établissement,** néanmoins des cahiers d'exercice propres à chaque élève peuvent être achetés en début d'année par nos soins. Dans ce cas, la dépense sera portée sur votre relevé de frais du 2<sup>ème</sup> trimestre.

\* Les tarifs B et C sont des participations volontaires de bienfaisance.